

Thonon magazine

N°116

Février - Mars 2022



EN ACTION

EXTRA / PÉRISCOLAIRE

Une gestion directe
pour plus d'efficacité

À LA UNE

2022

Un budget
fondateur

CULTURE

L'ART DANS LA RUE

Lancement de l'appel
à projets

© Jyhell photographie



**CHRISTOPHE
ARMINJON**

Maire de
Thonon-les-Bains
Président de
Thonon Agglomération

**Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,**

Au nom de la Municipalité et du Conseil municipal de Thonon-les-Bains, je vous présente, à vous comme à vos proches, nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour l'An nouveau.

Dans un contexte encore marqué par la pandémie qui sévit depuis maintenant deux ans, je voudrais ici saluer le sens des responsabilités et l'engagement de ceux qui ont su se mobiliser, sans relâche, pour maintenir nos capacités de soins et soutenir l'économie nationale.

Comme à son habitude, notre pays a été traversé par des doutes, des contradictions, voire des polémiques ; mais l'envie de vivre ensemble l'a finalement emporté sur l'égoïsme des uns et l'obscurantisme d'une minorité agissante.

Curieux paradoxe cependant que la Nation mère des Lumières soit devenue à ce point réfractaire au progrès et si peu assurée de son avenir...

Dès lors, nul doute que les prochaines échéances électorales seront le théâtre de nouveaux affrontements qui raviveront le ferment de la division.

C'est pourquoi je fais ici le pari de l'intelligence collective et du débat fécond, convaincu que, comme en sport, c'est la constance de l'effort qui fait la force du succès.

Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication - Directeur de la publication : Christophe ARMINJON - Responsable de l'édition : Muriel DE SAINT-LOUP
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture : Sémaphore
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire, Adobe Stock®
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux -
Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022



© Alain Dubouloz

P.4
**Retour
en images**

P.7
Les actus

P.10
Au cœur de...

P.12
En action

P.17
Rencontre avec



© Antoine Berger





P.8



P.18

À LA UNE

Un budget fondateur

P.25

L'agglo

P.27

Expressions politiques

P.18

© Sémaphore



P.12



P.28

© D.R.

P.28

Culture



P.14

© Antoine Berger

P.30

Rendez-vous

P.33

Transition écologique

Retour en images

Patiner avec vue

Pendant un mois, les Thononais, les visiteurs mais aussi les nombreux enfants des établissements scolaires de la ville (sans oublier le champion du monde de patinage artistique Brian Joubert) ont foulé les 300 m² de glace naturelle, avec une vue imprenable sur le lac Léman.



© Antoine Berger

© Antoine Berger



La tournée du Père Noël

Le Père Noël entouré de ses lutins était de passage à Thonon-les-Bains. Avez-vous eu l'occasion de lui rendre visite dans sa maison installée sur le Belvédère ?



© Antoine Berger

LES FÉERIQUES®

Succès XXL !

Vous avez été plus de 300 000 à déambuler dans les allées du marché de Noël. Merci ! Merci également à toutes les équipes mobilisées qui ont contribué à cet immense succès. Bonne nouvelle : Thonon Les Féériques® se prépare déjà pour sa 2^e édition, prévue... en décembre prochain !



© Office de Tourisme - Thonon-les-Bains

Les enfants à l'honneur

De nombreuses activités ont été proposées aux enfants pendant les vacances d'automne. Retour en image sur l'atelier « construction » organisé sur le square Aristide Briand.



© Jyhell Photographe

TOQUES EN CHABLAIS® : carton plein pour le restaurant éphémère

Premier festival de la gastronomie de Thonon-les-Bains : 14 chefs et artisans se sont associés pour offrir aux 160 convives un repas unique dans un lieu d'exception.



© Gilles Bondaz

Don aux Restos du cœur

Vous avez été nombreux à déposer vos gobelets Les Féériques® dans les collecteurs installés sur le marché de Noël, et ainsi à faire don de la consigne qui y était associée. Grâce à vous, le Maire de Thonon a pu remettre un chèque de plus de 3 500 € aux Restos du cœur.



© Jyhell Photographe

TOQUES EN CHABLAIS® : des ateliers pour tous

Les ateliers culinaires proposés par nos artisans, producteurs et professionnels des métiers de bouche locaux ont conquis un public nombreux. Petits et grands ont pu participer à de nouvelles expériences gourmandes.

biocoop
Thonon-les-Bains

Un nouveau MAGASIN BIO?

Fromagerie

Soin et beauté

Boucherie artisanale & Traiteur

500 produits en vrac

Fruits et légumes

Zone de Marclaz - À côté de **KIABI**
biocoop-thonon.fr

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE POUR FAVORISER LA RÉUSSITE

EDUCATION

Les collaborateurs de Sodexo Education, animés par une même passion du service, créent, pilotent et mettent en œuvre une gamme unique de services intégrés et innovants.

En valorisant un mode de vie sain dans un environnement sûr et accueillant, nos services sur sites contribuent à améliorer la qualité de vie au sein des établissements scolaires.

Direction Régionale Grand Est : 04 26 21 64 05
www.sodexo.fr

sodexo
SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

LÉMAN HABITAT - OPH DE THONON AGGLOMÉRATION

Léman Habitat, être bien chez soi !

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?
LOCATION, VENTE HLM ET ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ, NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS TOUS VOS PROJETS !

📞 04 50 83 03 03
✉ leman-habitat@leman-habitat.com
📍 32, boulevard du canal, 74200 Thonon-les-bains
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et 13h30 à 17h (le mardi jusqu'à 19h)

Léman Habitat
agglomération

HABITAT RÉUN
La force du logement social

© Antoine Berger



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2022 se dérouleront du 21 mars au 1^{er} avril prochains. Elles concernent uniquement les enfants nés en 2019 et entrant en petite section de maternelle, ainsi que les nouveaux arrivants sur Thonon.

Les inscriptions se font en ligne sur www.ville-thonon.fr, en créant ou en vous connectant directement à votre compte personnel sur l'Espace Citoyens.

Pour vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à suivre les tutoriels mis à votre disposition sur l'Espace Citoyens du site de la Ville. Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi qu'un acte de naissance de l'enfant concerné (ou les pages des parents et de l'enfant sur le livret de famille) vous seront demandés au moment de votre inscription.

i EN CAS DE DIFFICULTÉS, CONTACTEZ LE SERVICE ÉDUCATION - JEUNESSE
service-education@ville-thonon.fr
Tél. 04 50 70 69 43

À VENIR

Les inscriptions au service de restauration scolaire et au périscolaire se dérouleront dans un second temps, du 30 mai au 17 juin 2022. Elles concernent tous les enfants, quelle que soit leur classe.



BUDGET PARTICIPATIF

357 PROJETS DÉPOSÉS

Selon le calendrier annoncé, la Ville a jusqu'au 13 mai pour vérifier que tous les projets déposés sont recevables et/ou réalisables sur les plans technique et financier. Si besoin, des précisions vous seront demandées. Des ateliers seront également organisés pour affiner, voire fusionner les projets similaires.

Suivez l'avancement du budget participatif sur : www.jeparticipe-thonon.fr.



LE BUDGET PARTICIPATIF
THONON





© Alain Dubouloz

ASSISES LOCALES DU DÉVELOPPEMENT URBAIN INSCRIVEZ-VOUS AUX ATELIERS

Entre juin et septembre, plus de 4 000 contributions ont été enregistrées à l'occasion de la campagne itinérante organisée dans les quartiers. La Ville lance aujourd'hui la phase n°2 de ses Assises. Des ateliers ouverts à tous (jeunes, personnes actives ou à la retraite, acteurs associatifs, commerçants...) seront programmés du 25 au 27 février prochain. Une campagne de recrutement des personnes intéressées est actuellement en cours. Elles peuvent s'inscrire directement sur assises-locales.ville-thonon.fr.

3 JOURS / 5 THÈMES

Pendant trois jours, les ateliers permettront aux participants d'approfondir les grands thèmes émergeant de la campagne itinérante, parmi lesquels la transition écologique, la qualité du cadre de vie, la mixité sociale, l'identité et l'attractivité de Thonon.

i ATELIERS DU 25 AU 27 FÉVRIER
Inscriptions avant le 15 février
sur assises-locales.ville-thonon.fr

AVIS AUX ÉLECTEURS

Inscrivez-vous sur les listes électorales

En 2022, les Français seront appelés aux urnes pour les élections présidentielle (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin).

Vous avez donc jusqu'au vendredi 4 mars (17h) pour vous inscrire sur les listes électorales ou bien signaler auprès du service Population tout changement de situation (adresse postale, état civil...). Une nouvelle carte sera envoyée à l'ensemble des électeurs thononais, avant le premier tour de l'élection présidentielle. Surveillez donc vos boîtes aux lettres !

i SERVICE POPULATION
Tél. 04 50 70 69 82
elections@ville-thonon.fr



INTERVENTION MUNICIPALE

Notre-Dame de la Dranse reprend vie !

Après avoir été vandalisée en décembre 2019, la grotte Notre-Dame de la Dranse, située à Vongy, est de nouveau accessible au public. La mise en place d'une grille de protection, par le serrurier du service Bâtiments de la Ville, permet la reprise des commémorations pour le plus grand plaisir des fidèles.



© D.R.

SENIORS

FAITES-VOUS RECENSER !

Afin de pouvoir communiquer sur ses actions dédiées aux seniors, le Centre Communal d'Action Sociale souhaite recenser les retraités Thononais. Pour ce faire, il vous est proposé de remplir le feuillet joint au magazine et de le faire parvenir au Pôle animations seniors selon les modalités indiquées dans le document.

Le Pôle animations seniors propose des ateliers de prévention et de bien-être, des activités sportives et de détente, des activités culturelles et de loisirs, des moments de partage. Un programme mensuel est disponible à l'accueil du Pôle animations seniors.



Immeuble du centre-ville ayant bénéficié de la subvention

*aides plafonnées à 15 000 €, pour les travaux instruits entre 2022 et 2024

© Alain Dubouloz

PLAN FAÇADE

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

La Ville octroie, depuis plusieurs années, sur certains secteurs et sous certaines conditions, des subventions aux propriétaires d'immeuble qui souhaitent entreprendre des travaux de ravalement de façade ou de changement de toiture. En décembre dernier, elle a décidé de revoir ses critères d'attribution, et de revaloriser ses montants.

Objectif : mieux cibler les aides pour créer une réelle dynamique d'embellissement. Dans un premier temps, le nouveau dispositif concernera les immeubles du centre ancien et du secteur « Art Déco », en lien notamment avec la réhabilitation imminente de l'ancien cinéma Excelsior et de la place Henry-Bordeaux. « Ces constructions datant du XVIII^e et XX^e siècles bénéficient d'une qualité architecturale remarquable. La richesse des décors et la qualité des détails dans la composition de leurs façades sont un réel atout pour notre ville. Malheureusement, certaines présentent aujourd'hui des signes de vieillissement qu'il convient de restaurer pour mieux les valoriser. C'est dans cette dynamique aussi que nous allons plus loin dans le dispositif en intégrant les rénovations des portes, des volets ou des toitures qu'il est important d'isoler pour le confort des habitants », explique Christophe Arminjon, Maire de Thonon.

Retrouvez les modalités pour effectuer vos demandes, ainsi que les montants des subventions sur www.ville-thonon.fr (rubrique vos démarches, nos services > Urbanisme > Plan façade)

NOUVEAU

Payez votre stationnement avec EasyPark

Vous connaissiez Paybyphone ? Depuis le 1^{er} décembre 2021, vous pouvez également télécharger l'application EasyPark. Disponible gratuitement sur votre téléphone, elle vous permet de gérer votre stationnement payant à Thonon : choix de la durée, prolongation ou arrêt, l'automobiliste ne paie que le temps réel de stationnement. Cette application offre aussi de nouvelles fonctionnalités telles que le traitement du ticket numérique gratuit pour les personnes à mobilité réduite ou le système de géolocalisation qui vous propose automatiquement les tarifs de la zone dans laquelle vous vous trouvez. C'est simple, rapide et efficace !

 www.easypark.fr

STATIONNEMENT

Le saviez-vous ?



Depuis le 1^{er} janvier 2022, les usagers des bornes de rechargement électrique doivent s'acquitter du coût du stationnement horaire comme les autres usagers. Ils sont donc désormais soumis au contrôle du stationnement payant, et sanctionnables par un FPS en cas de non-paiement ou de dépassement du temps acquitté.

AUTORISATIONS D'URBANISME

EFFECTUEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE



Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme* (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme ou encore déclarations d'intention d'aliéner pour les notaires) en ligne sur l'Espace Citoyens : <https://gnau10.operis.fr/thononlesbains/gnau/#/>. Ce processus de dématérialisation vous permet d'effectuer vos démarches, gratuitement, 7 jours sur 7. Le traitement de vos demandes sera, lui aussi, entièrement dématérialisé. Notez que le service Urbanisme reste ouvert le lundi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, les jeudis et vendredis de 8h à 12h pour réceptionner les demandes au format papier.

**Les autres dossiers, à savoir les autorisations de travaux concernant un établissement recevant du public (ERP) et les demandes ou déclarations pour l'installation d'une enseigne, pré-enseigne ou publicité doivent toujours être transmis au format papier.*



Square Aristide Briand

TRAVAUX

LE JET D'EAU EN RÉNOVATION

Des travaux sont programmés pour une remise en service en septembre 2022.

Construit dans les années 1980, le jet d'eau du square Aristide-Briand est à l'arrêt depuis l'été 2021. En cause : une installation vieillissante et des problèmes d'étanchéité au niveau des canalisations présentes dans les dalles.

L'opération comprend à la fois la réhabilitation de l'installation et la requalification de l'ensemble composé des édicules techniques extérieurs du parking souterrain, situé juste en dessous, dont l'ascenseur. Pour ce chantier, la Ville a retenu une équipe de maîtrise d'ouvrage composée du cabinet d'architecture Sub, de l'entreprise locale Terréo, spécialisée en fontainerie, ainsi que du bureau d'études « fontaine-VRD-Structure » OGI. Le coût des travaux est estimé à 360 000 €.

AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR

Plus de sécurité pour les piétons

Sur la route d'Armoiy, entre le giratoire de la Mouche et le débouché piéton du chemin du Clos-d'Yvoire, la Ville va procéder à l'enfouissement des réseaux (éclairage public, distribution électrique basse tension et télécommunication). À la suite de ces travaux, un nouveau trottoir de 350 mètres de long sera aménagé du côté pair de la route.

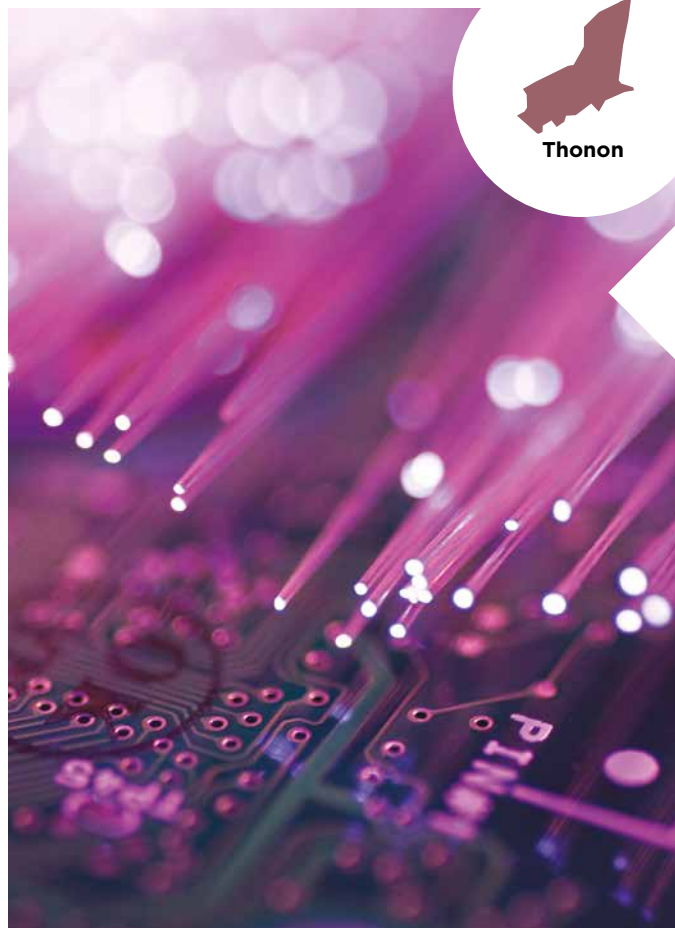
Ce chantier prévoit également l'élargissement de la voirie qui offrira aux automobilistes une meilleure visibilité au niveau du débouché du chemin du Vuard-Marchat sur la route d'Armoiy, ainsi que l'intégration d'une piste cyclable montante, côté impair. Le coût de l'opération s'élève à 660 000 €.



Route d'Armoiy

Retrouvez tous les travaux en cours et actualisés sur www.ville-thonon.fr (rubrique Vie pratique > Infos travaux)





Thonon

© Adobe Stock

Si les services de la Ville ont techniquement accompagné ce déploiement assuré par Orange, aucun arbitrage municipal n'a été apporté sur la hiérarchisation des secteurs à desservir. « Cette problématique relève exclusivement d'Orange, désigné comme opérateur dans le cadre du dispositif mis en place par l'État », signale Mathieu Van Der Biest, responsable du service Voirie. Le rôle de la Ville s'est ainsi limité aux autorisations d'intervention sur le domaine public.

« Elles ont toutes été délivrées dans les meilleurs délais afin de faciliter l'installation de 75 armoires sur le territoire », poursuit le responsable. En parallèle, la Ville a également autorisé ponctuellement les doublages de certains poteaux Télécom afin de pouvoir supporter le poids supplémentaire de la fibre optique et de ne pas retarder son déploiement.

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA FIBRE ?

Il appartient aux Thononais de se rapprocher de leur fournisseur d'accès Internet pour obtenir le raccordement à la fibre, dès lors que leur logement est éligible. En cas de difficultés rencontrées par le fournisseur, celui-ci doit en référer à Orange (si le problème concerne le domaine public) ou au client directement (si le problème concerne le domaine privé) afin de procéder aux travaux nécessaires. Les services de la Ville ne sont, en aucun cas, habilités à intervenir.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

OÙ EN EST-ON ?

Orange achève actuellement le déploiement de la fibre optique sur Thonon. Au 1^{er} novembre 2021, 71 % des logements étaient raccordables (soit 20 231 logements). Pour suivre, quartier par quartier, le déploiement et vérifier votre éligibilité, connectez-vous à l'adresse suivante :

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>.



Centre-ville

PARC SOUS LES BELVÈDÈRES

Quel est le planning ?

Pour ce projet, la Ville vient de lancer un dialogue compétitif. Quésaco ?

Trois équipes pluridisciplinaires composées d'ingénieurs, d'architectes et de techniciens sont actuellement missionnées pour réaliser les études et proposer des esquisses pour l'aménagement de ce futur parc d'une superficie de 3,5 hectares, situé sous les belvédères (entre la place Jean-Moulin et l'avenue du Général Leclerc d'une part, et entre l'avenue du Léman et le chemin du Tornieux d'autre part).

Cette première phase va durer huit mois, au terme desquels la Ville retiendra l'un des 3 projets élaborés qui sera ensuite affiné avant de procéder à la consultation des entreprises et de lancer les travaux en 2023 pour une durée de 3 ans.



© Antoine Berger

PÉRISCOLAIRE / EXTRASCOLAIRE

UNE GESTION DIRECTE POUR PLUS D'EFFICACITÉ !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le service Éducation - Jeunesse de la Ville a repris la gestion des accueils extra et périscolaires, après onze années de délégation de service public. Explication.



© Antoine Berger

Confiés à l'IFAC en 2010, puis à Léo Lagrange depuis 2018, le périscolaire et l'accueil en centre de loisirs les mercredis, ainsi que pendant les vacances scolaires ont été « remunicipalisés » depuis le 1^{er} janvier 2022. « Cette démarche répond à deux objectifs : améliorer la qualité des accueils, en termes de contenus notamment, et optimiser le fonctionnement du service grâce à la mutualisation de nos agents », explique Jean Dorcier, adjoint au Maire en charge de l'éducation et de la jeunesse.

DES ÉQUIPES ET DES ACTIONS MAINTENUES

« Il n'est pas question d'abandonner ce qui jusqu'à présent fonctionnait », souligne l'adjoint. À commencer par les équipes d'animation qui se sont toutes vues proposer un contrat établi sur la base de leurs précédentes missions. « C'est la garantie d'une continuité pour ces agents qui ont quotidiennement la responsabilité de plus de 1 200 enfants », poursuit-il.

Les temps de goûters seront réorganisés pour plus de confort et les projets d'activités engagés en début d'année scolaire seront poursuivis, avec cependant l'ambition affirmée d'enrichir leurs contenus. « Un appel à projets a d'ores-et-déjà été lancé auprès des associations thononaises », souligne Rémi Morel, directeur du service Éducation - Jeunesse. Tous les acteurs de la ville, sportifs, culturels, de loisirs ou encore engagés dans la transition écologique, seront désormais impliqués dans cette nouvelle organisation. « Nous voulons nous appuyer sur nos richesses locales et sur notre réseau de partenaires pour développer de nouvelles activités », poursuit le directeur.

QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS ATTENDUES ?

Au-delà des changements, ce sont des améliorations qui seront apportées. Pour répondre aux attentes et aux besoins des enfants, de nouveaux espaces vont être aménagés dans chaque école. Des « espaces leçon » pour offrir aux élèves de meilleures conditions pour faire leur devoir le soir, ainsi que des espaces de lecture et de relaxation afin de proposer davantage de temps calmes. « Ces nouvelles actions se mettent progressivement en place. L'objectif est que nous soyons complètement opérationnels à la rentrée de septembre ». Dans cette même dynamique, tous les locaux dédiés au périscolaire seront réaménagés. Le mobilier usagé sera progressivement remplacé et complété. De nouveaux jeux et jouets, achetés auprès des commerçants locaux, seront mis à la disposition des enfants. Parce que ces temps d'accueil doivent être aussi des temps éducatifs, les animateurs auront la double casquette : de surveillant et d'accompagnant auprès de l'enfant dans la réalisation de ses projets.

DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES POUR LES FAMILLES

Les familles n'ont désormais plus que deux interlocuteurs : l'Éducation nationale pour les affaires scolaires et le service Éducation - Jeunesse de la Ville pour tous les autres temps d'accueil de leur(s) enfant(s). « Une réflexion est déjà engagée pour permettre la création d'un dossier unique d'inscription au service de restauration ainsi qu'aux accueils extra et périscolaires. Nous travaillons à faciliter le quotidien des parents dans l'intérêt des enfants », conclut Jean Dorcier.

i SERVICE ÉDUCATION - JEUNESSE
8, avenue Saint-François de Sales
Tél. 04 50 70 69 43
service-education@ville-thonon.fr

AVIS AUX PARENTS

Si vous avez des idées ou des propositions à formuler concernant cette nouvelle organisation, n'hésitez pas à contacter le service Éducation - Jeunesse.



L'EXTRA ET LE PÉRISCOLAIRE EN CHIFFRES



68
agents



1,3 M
€/an
en dépenses de personnel



190 000
€/an
en dépenses de fonctionnement



© Antoine Berger



LIAISON CYCLABLE

DÉVELOPPER LES MODES DOUX DE CIRCULATION

La Ville souhaite créer deux axes cyclables, traversant son territoire d'Est en Ouest et du Nord au Sud, afin d'offrir aux usagers un itinéraire totalement sécurisé qui desservira notamment les établissements scolaires thononais.

Les services de la Ville étudient actuellement les faisabilités techniques, foncières et financières de ces nouveaux itinéraires. Les aménagements, dits légers, pourront rapidement être mis en œuvre, en supprimant par exemple des places de stationnement. D'autres seront plus lourds et nécessiteront parfois de supprimer des arbres ou encore des îlots. « *Pour aménager une piste cyclable ou un trottoir mixte, la largeur de certaines voies ne sera pas suffisante. La suppression d'un sens de circulation devra alors être envisagée* », souligne Jean-Pierre Favrat, adjoint au Maire en charge de la voirie. Des acquisitions foncières ou des investissements plus conséquents seront indispensables, notamment pour le franchissement du Pamphiot ou de la Dranse. 500 000 € seront alloués à la réalisation d'une première tranche de travaux en 2022.

Quels sont les itinéraires présentés ?

Axe Est-Ouest :

- Chemin de Morcy > voie d'accès à la Maison des sports > traversée du stade Jean Moynat > avenue du Forchat > boulevard du Pré-Cergues > rue de l'Hôtel Dieu > rue des Allobroges > place des Arts > avenue Jules Ferry > boulevard de Savoie > avenue d'Évian > avenue de Thuysset > route d'Évian > pont de Dranse

Axe Nord-Sud :

- Avenue de Sénevilaz > avenue des Allinges > giratoire de l'Hôtel Dieu > rue de l'Hôtel Dieu
- Avenue de la Dranse > avenue des Vallées > boulevard Georges Andrier > place des Arts > avenue Jules Ferry
 - Liaison entre ces deux axes : avenue des Allinges > avenue de la Libération - Est > chemin de Ronde > carrefour des Vallées > boulevard Georges Andrier
 - Variante avenue des Vallées > chemin Vieux > boulevard de Savoie > avenue d'Évian

Un travail de concertation sera organisé avec les associations et les structures spécialisées.

© Antoine Berger

PISTES D'ATHLÉTISME



Anticiper la fermeture du stade J. Moynat

Les premiers travaux de la piste d'athlétisme de Vongy ont débuté cet hiver. Ils reprendront activement en mars avant de s'achever l'été prochain. Suivra la construction de la tribune de 1 000 places assises et des salles annexes.

En parallèle, en vue de la restructuration du stade Joseph Moynat, implanté sur le site sportif de la Grangette, la Ville termine actuellement les études pour aménager une seconde piste d'athlétisme, plus petite, à destination des établissements scolaires. Située entre le skate-park et le chemin de fer, elle sera opérationnelle dès la rentrée de septembre 2022, permettant ainsi la démolition de la piste vieillissante du stade Moynat, tout en maintenant la pratique scolaire sur le site de la Grangette.



© D.R.

PETITE ENFANCE

DES ATELIERS AUTOUR DE L'ALIMENTATION

L'alimentation des tout-petits est au centre des préoccupations des parents mais aussi des professionnels du service Petite Enfance de la Ville. Zoom sur les actions organisées au sein des multi-accueils à l'occasion de la Semaine du goût.

« Chez les jeunes enfants, les expérimentations, le jeu et les spectacles permettent d'aiguiser leur curiosité naturelle et de développer de nombreuses compétences », souligne Véronique Vulliez, adjointe au Maire en charge de la petite enfance. C'est pourquoi, toute l'année, les professionnels des multi-accueils proposent aux enfants de nombreux ateliers « cuisine ». L'occasion de découvrir la nourriture sous un angle différent que lors des repas.

Pendant la traditionnelle Semaine du goût, cette année encore, les activités ont été variées au sein des multi-accueils « Lémantine » et « Petits Pas Pillon ». Des spectacles, des histoires, des marionnettes ainsi que des ateliers culinaires ont été proposés aux enfants. Ils ont pu ainsi découvrir de nouvelles saveurs (fèves de cacao, lait, fromage, fruits de saison ou encore miel), à travers le goût, le toucher, l'odorat mais aussi l'observation. Tous leurs sens étaient en éveil !

LE CHIFFRE

300 nouveaux arbres fruitiers fleuriront dès ce printemps

Ce programme de plantation s'inscrit dans l'opération « Une vie, un arbre ». Chaque année, environ 420 Thononaises et Thononais naissent sur la commune. Pour chacune de ces naissances, la Ville s'est engagée à planter un nouvel arbre. Une enveloppe budgétaire annuelle de 60 000 € est ainsi dédiée à cette action.

Ces arbres fruitiers (poiriers, pommiers, cerisiers, noyers, pêchers, pruniers, châtaigniers...) plantés dans les cours d'écoles, les squares, parcs et jardins de la ville, viendront à la fois offrir leurs fruits aux promeneurs mais aussi embellir notre cadre de vie au moment de leur floraison au printemps.

« Nous affirmons aujourd'hui notre volonté de planter massivement des comestibles. Un programme qui fait écho à notre engagement en faveur de la transition écologique », conclut Emily Groppi, adjointe au Maire.



**Expert-comptable
Conseil, Paie et Audit**



Contactez-nous :
04 50 26 36 00 - thonon@eurex.fr
www.eurex.fr

Plâtrerie
Peinture
Isolation
Faux plafonds

TÉL 04 50 71 02 65
SITE BONDAZ.FR
MAIL INFO@BONDAZ.FR

21 AV. DE LA FONTAINE COUVERTE
74200 THONON-LES-BAINS



BONDAZ
Plâtrerie Peintures

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES



THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 26 28 28
ANNEMASSE
Tél. 04 50 38 76 46
EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 00 75



www.assurancestron.fr

ORIAS N° 07 006 350



SPIE CityNetworks
Partenaire de la performance des territoires



RESEAUX D'ÉNERGIE
•
RESEAUX NUMÉRIQUES
•
SERVICES AUX TERRITOIRES
•
TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks
Pont de Dranse-Amphion Publier
BP 11 74201 Thonon Les Bains Cedex
Tél. 04 50 81 85 50

www.spie.com



PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

04 50 71 31 25 - THONON
www.plantazpeinture.fr

THONON ÉVIAN GRAND GENÈVE LE SPORT AU FÉMININ

Lauréat d'un appel à projets lancé par la ville de Thonon, le club de football Thonon Évian Grand Genève (TEGG) souhaite faire bouger les lignes du sport féminin. Rencontre avec Serge Garcia, président du club.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE CLUB ?

Le TEGG a été créé en juin 2018, à la suite de la fusion entre le Thonon Évian FC et le club féminin d'Ambilly. Il repose aujourd'hui sur deux piliers : son équipe masculine qui évolue en National 3, et son équipe féminine qui se maintient depuis 5 ans en deuxième division.

QUELLES SONT VOS AMBITIONS POUR L'ÉQUIPE FÉMININE ?

Il est clair que nous souhaitons accompagner les filles jusqu'à la montée en D1, le plus haut niveau national. Nous voulons fédérer autour de cette équipe les Thononais, mais aussi les associations et les entreprises afin de faire rayonner l'ensemble du territoire.

À TRAVERS LE SOUTIEN APPORTÉ PAR LA VILLE (CF. ENCART CI-CONTRE), QUELS SONT LES PROJETS QUE VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER ?

Notre premier objectif est de faciliter l'accès au sport. Nous irons dès le mois de février à la rencontre des jeunes Thononaises : au sein des écoles, dans leurs quartiers, en bas des immeubles pour leur faire découvrir le football féminin. Nous avons à cœur aussi de pouvoir accompagner nos joueuses de l'école élémentaire au lycée. Et au-delà du sport, nous voulons également développer des actions en faveur du handicap ou de la protection de l'environnement.



© Thonon Évian Grand Genève

Le second projet gravite, lui, autour de notre équipe senior pour laquelle nous voulons confirmer notre positionnement d'élite. Propulser nos joueuses dans le haut niveau, c'est s'assurer des retombées médiatiques et économiques pour faire rayonner la ville de Thonon.

L'INÉGALITÉ HOMME-FEMME DANS LE MILIEU DU SPORT : INFO OU INTOX ?

C'est malheureusement encore une réalité même si les lignes commencent à bouger. Les moyens accordés aux femmes et aux hommes restent incomparables. C'est pourquoi le soutien apporté aujourd'hui par la ville de Thonon est tout à fait symbolique. C'est un signal fort que nous envoyent les élus. Grâce à nos actions sur le terrain, nous espérons pouvoir encourager d'autres collectivités à soutenir leurs équipes féminines dans le haut niveau.

EN BREF

À la suite de l'appel à projets lancé par la ville de Thonon en faveur du sport féminin, c'est le dossier du TEGG intitulé « Thonon-les-Bains - Une ville motrice dans le développement du football féminin » qui a été retenu pour bénéficier d'un soutien financier de 100 000 € par an pendant 3 ans.



| À la une |

BUDGET 2022

UN BUDGET FONDATEUR

Des investissements pour près de 26 millions d'euros ont été votés lors du Conseil municipal de décembre. Tour d'horizon des principaux projets qui seront engagés cette année.

| À la une |

Année de transition, 2021 aura encore été très impactée par la crise sanitaire. Néanmoins, la Ville a su tirer parti de cette contrainte en se désendettant pour mieux préparer l'avenir.

Côté projet municipal, l'action s'est concrétisée autour des trois piliers que sont : **l'amélioration de votre cadre de vie, le renforcement de l'attractivité du territoire et le développement des services à la personne.**

De nombreuses études ont ainsi été lancées sur des projets structurants, tels que la création d'un grand musée au château de Rives, la réhabilitation de l'ancien Casino ou l'aménagement d'un parc paysager de 3,5 hectares sous les belvédères.

Parallèlement, de nouveaux événements, organisés conjointement avec l'Office de Tourisme, ont su trouver leur public tout en donnant une image dynamique de la ville, notamment, le marché des Potiers, le festival de la gastronomie Toques en Chablais® et bien sûr Les Féériques® à Noël. Ils figurent désormais dans l'agenda des Chablaisiens.



© Antoine Berger

DES SERVICES PUBLICS PLUS EFFICACES

2022 marque un tournant dans les secteurs de la jeunesse et de l'éducation. En effet, depuis le 1^{er} janvier, la Ville a repris la gestion des accueils extra et périscolaires, ainsi que celle du centre social inter-quartiers.

« *L'objectif est d'améliorer le service rendu aux Thononais. Nous impliquerons aussi davantage nos partenaires associatifs et institutionnels* », souligne le Maire, Christophe Arminjon. Le programme de réussite éducative (PRE) sera lui aussi revu, tandis que le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) sera remplacé par des études dirigées

encadrées par des enseignants. « *Il ne s'agit pas là d'une aide aux devoirs, mais d'une méthode donnée aux enfants pour travailler* », précise Jean Dorcier, adjoint au Maire en charge de l'éducation.

UNE ANNÉE DE CONCRÉTISATION

Plusieurs chantiers démarreront en 2022, tels que le nouveau stade d'athlétisme à Vongy, le centre de conférences en lieu et place du cinéma Excelsior ou le parking-relais de l'Ermitage, livrable à l'automne. Une présentation plus détaillée des principaux projets mis en œuvre en 2022 est proposée à la fin de ce dossier (cf. page 22).

EN BREF

Baisse de 6,8 % de la dette

1 282€ / hab. fin 2021
contre 1 375€ / hab. fin 2020

25,8M€
d'investissement

- Des taux de fiscalité **inchangés**
- **Maintien** de l'effort communal en faveur du monde associatif

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT JUSTIFIÉES PAR DES CHOIX POLITIQUES FORTS



Renforcement des effectifs de la Police municipale

© Alain Dubouloz

« L'évolution des dépenses salariales (+ 4 %) s'explique pour moitié par des mesures nationales qui s'imposent à nous et pour moitié par le choix assumé d'une ville plus sûre, plus propre et plus animée », explique le Maire. Les nouvelles missions de la Police municipale et la création du Centre de supervision urbaine (CSU) lui permettent d'agir de jour comme de nuit, week-end compris ; ce qui correspond à une attente forte de la population.

De nouveaux postes ont également été créés pour piloter les projets liés à la démocratie participative (Assises locales du développement urbain et budgets participatifs) ou à la transition écologique. Les agents du service Environnement sont, quant à eux, désormais mobilisés 7 jours sur 7 pour veiller à la propreté de nos rues.

En termes de fonctionnement, la Ville expérimentera en 2022 une hausse de la température des bassins de la Plage municipale de 2°C, ainsi que la gratuité du toboggan. « Des dépenses supplémentaires et moins de recettes, mais toujours avec la même volonté : celle d'améliorer le service rendu aux Thononais, notamment aux scolaires », souligne Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports.

Enfin, la Ville continuera d'investir dans sa politique d'animation. Un budget de 915 000 € a été voté pour mettre en œuvre les grands événements de l'année, avec une enveloppe spécifique de 20 000 € dédiée aux commerces (mise en place d'un système de fidélisation, animation et formation des commerçants).

RENCONTRE

JEAN-CLAUDE TERRIER 1^{er} adjoint au Maire

en charge des finances
et de la commande publique



La Ville se dote d'un plan pluriannuel d'investissement avec la mise en œuvre d'autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP). Quel est cet outil ? En quoi consiste-t-il ?

Ce nouvel outil, préconisé par la Chambre Régionale des Comptes à la suite de son contrôle de la gestion de nos prédécesseurs, répond à un triple objectif.

Premièrement, la mise en place d'une vision à long terme de la politique d'investissements de la Ville. La réglementation nous impose de voter des budgets dans un cadre annuel, mais une ville de l'importance de Thonon doit se projeter sur une durée plus longue. La technique des AP/CP répond à cet objectif. Dorénavant, pour chaque projet d'envergure, une autorisation de programme, intégrant le coût global de l'opération, sera votée en Conseil municipal. Des crédits de paiement seront ensuite répartis sous forme d'enveloppes annuelles, ajustées au rythme effectif de la réalisation.

Deuxièmement, cela nous permet d'identifier les opérations phares qui seront déployées durant le mandat. Il s'agit des initiatives les plus structurantes pour la ville, ayant vocation à améliorer son organisation et son fonctionnement, telles que pour 2022 : la construction d'un nouveau stade à Vongy, la rénovation de l'ancien Casino ou la réhabilitation de l'Excelsior et de la place Henry-Bordeaux. D'autres projets suivront.

Enfin, cet outil permet d'assurer la cohérence de l'action municipale. Ces investissements sont la traduction concrète du projet que le Maire, Christophe Arminjon, a porté devant la population lors de sa campagne. La concrétisation de ces nombreux projets répond à une organisation logique (études préalables, acquisitions foncières, consultations...). Il est aussi impératif de prévoir le financement de ce programme ambitieux en respectant notre engagement de ne pas augmenter les impôts des Thononais.

ZOOM SUR LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

✓ Réhabilitation de l'ancien cinéma Excelsior et aménagement de la place Henry-Bordeaux

Implanté en cœur de ville, l'ancien cinéma Excelsior entamera sa transformation dès le printemps. Le permis de construire accordé prévoit l'aménagement d'une nouvelle salle. D'une capacité de 132 places, elle sera dotée des équipements les plus modernes pour accueillir les séances du Conseil municipal, mais aussi des conférences et des séminaires. La place Henry-Bordeaux sera ensuite piétonnisée et réaménagée dans un esprit « Art Déco » pour conforter l'identité du quartier insuffisamment valorisé.

€ Coût total : 4,2 M € dont 1 480 000 € investis en 2022



© Alain Dubouloz

✓ Rénovation de l'ancien Casino

Niché au milieu du parc thermal, cet édifice construit sur 3 niveaux sera entièrement réhabilité, avec pour objectif de lui redonner son style « Art Déco » d'origine grâce à une remise en valeur de ses volumes et de ses décors. Les aménagements intérieurs respecteront la structure actuelle du bâtiment en créant plusieurs espaces : salles de réception et d'exposition, salons de danse et de thé. En parallèle, les extérieurs permettront d'accueillir les usagers en terrasse, avec une vue imprenable sur le lac Léman. Le démarrage des travaux est prévu en fin d'année 2022.

€ Coût total : 4,6 M € dont 800 000 € investis en 2022

✓ Création d'un nouveau stade à Vongy

Les travaux pour l'aménagement d'une nouvelle piste d'athlétisme ont débuté. Ils s'accéléreront dès ce printemps, pour une livraison en juillet 2022. Suivra ensuite la construction de vestiaires et d'une tribune de 1 000 places assises. Pour cet équipement, la Ville a misé sur une structure alliant le bois et le polycarbonate afin de donner un aspect de légèreté à l'installation. Ce nouveau stade, implanté à l'Est de la ville, permettra ensuite de libérer le stade J. Moynat qui entamera, lui aussi, sa mutation dans un second temps.

€ Coût total : 6,2 M € dont 3,2 M € investis en 2022

✓ Acquisitions foncières sur l'îlot Jules Mercier

Afin de doter notre centre-ville d'une entrée digne de ce nom, un budget de 5 000 000 € vient d'être voté pour procéder aux premières acquisitions foncières, en vue de la réalisation d'une opération globale de renouvellement urbain, intégrant la restructuration du groupe scolaire des Arts.

€ Budget 2022 : 5 M €

✓ Budget participatif

La Ville a renouvelé l'enveloppe budgétaire consacrée au budget participatif. Les projets déposés et plébiscités par les Thononais seront réalisés à hauteur d'1 million d'euros. Pour rappel, 357 projets ont été déposés et sont actuellement en cours d'analyse par les services de la Ville. Les Thononais seront appelés à voter pour leurs projets préférés du 16 mai au 19 juin 2022.

€ Budget 2022 : 1 M €

✓ Réaménagement de la place des Arts et de ses abords

Peu valorisée, la place des Arts sera prochainement libérée de sa gare routière et piétonnisée pour mieux accueillir le marché du dimanche. Une halle, de type pavillon Baltard, viendra compléter ce dispositif pour développer l'animation en centre-ville. Les études et les concertations publiques sont actuellement en cours : elles intègrent également les futurs aménagements entre le quartier de la gare et l'îlot Jules Mercier.

€ Budget 2022 (études) : 200 000 €

✓ Pistes cyclables et mobilités douces

La Ville souhaite créer deux axes cyclables, traversant son territoire d'Est en Ouest et du Nord au Sud, afin d'offrir aux usagers un itinéraire totalement sécurisé qui desservira notamment les établissements scolaires. En 2022, une portion sera aménagée le long de la voie SNCF, entre le chemin des Mascottes et le cours d'eau du Pamphiot.

€ Budget 2022 : 900 000 € (avec un plan global de 4,25 M € jusqu'en 2026)



✓ Création d'une Maison des associations

Nos associations contribuent à des missions de service public en formant nos jeunes et en créant du lien social pour tous. C'est pourquoi la Ville a décidé de les soutenir en mettant à leur disposition des locaux partagés et des services mutualisés. Les travaux seront lancés à la fin de l'année pour une livraison des premières salles mutualisées en 2023.

€ Budget 2022 : 600 000 €

RÉSIDENCE DU LÉMAN

Réseau
OMERIS



Vous sentir chez vous,
c'est possible chez nous.

ÉTABLISSEMENT MÉDICALISÉ POUR SENIORS à proximité du lac dans un cadre apaisant et chaleureux

Prise en soin par une équipe pluridisciplinaire attentionnée et à l'écoute.
La résidence répond aussi aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
et maladies apparentées avec son unité dédiée de 10 personnes.



AU COEUR DE
THONON-LES-BAINS



JARDIN OMBRAGÉ
ET TERRASSES



CHAMBRES
INDIVIDUELLES
OU DOUBLES



RESTAURATION
ÉLABORÉE SUR PLACE



ACTIVITÉS
SOCIALES



ÉTABLISSEMENT
À TAILLE HUMAINE

L'ACCUEIL
EN
COURT
SÉJOUR

Ses nombreux avantages :

- Permet à la personne âgée de découvrir, en douceur, son nouveau lieu de vie
- Offre à l'aidant une solution pour se reposer et préparer du mieux possible le retour à domicile de son proche aidé
- Possibilité de séjours personnalisés de quelques jours à plusieurs semaines (demande en urgence, sortie d'hospitalisation, absence des proches, vacances, travaux à domicile,...)



5 rue des Musiciens - 74200 Thonon-les-Bains
résidenceculeman@omeris.com - T. 04 50 71 03 93
www.omeris.com

Les Jardins
du *Lac*

NOUVEAU À THONON-LES-BAINS



À deux pas du Lac Léman, profitez pleinement du privilège
d'une vue panoramique « carte postale »

- Appartements **du studio au duplex de prestige** de 5 ou 6 pièces
- **Balcon, loggia, terrasse ou jardin individuel**
- Superbes **vues sur le lac Léman** pour certains appartements
- Le centre et les bus reliant la gare au TER, TGV et Léman Express dans un rayon de 800 m*

Espace de vente : 63-71 avenue Jules Ferry à Thonon-les-Bains

 **LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS**

 **Marignan**

jardinsdulac.immo
04 27 83 68 10

SCCV THONON-JULES FERRY - Opération 2718 THONON-LES-BAINS - 63-71 avenue Jules Ferry - 901916 858 0001 RÈS NANTERRE - Les Nouveaux Constructeurs - 50 Route de la Reine 92100 Boulogne - Billancourt - MARIIGNAN, siège social : 4 Place du 8 mai 1945 - 92300 LEVALLOIS-PERRET - Société par Actions Simplifiée au capital de 12.000.000 €, identifiée au SIREN sous le numéro 438 357 295 et immatriculée au Registre des Commerces et des Sociétés de NANTERRE. Illustrations et plans non contractuels dus à la libre interprétation des artistes. Les appartements, balcons et terrasses sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. Illustrateur : Habiteo. Novembre 2021. (*) Source Google Maps (1) Le PTZ est réservé aux primo-accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve située dans certaines zones éligibles. Les conditions du PTZ (notamment plafonds de ressources) sont fixées par les articles L 31-10-1 et suivants et R 31-10-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation tels que modifiés par la loi de Finances pour 2018 et le décret du 30 décembre 2017. Conditions applicables pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2018. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Zones éligibles et conditions disponibles Inc.fr. (2) L'investissement locatif présente des risques susceptibles de remettre en cause l'équilibre économique de l'opération : risque d'écart entre la prévision et la réalité sur les recettes locatives (vacances, niveau du loyer, impayés), les charges de copropriété, la hausse des impôts locaux, et la plus-value en cas de revente à l'échéance de l'engagement de location. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice de la réduction d'impôt. Réduction d'impôt pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques, destiné à la location pendant 6, 9 ou 12 ans à un loyer plafonné, et à des locataires sous plafonds de ressources. Les conditions sont définies à l'article 198 novovicies du code général des impôts tel que modifié par la loi de finances pour 2015. La réduction d'impôt sur le revenu est de 12 % pour 6 ans de location ou 18 % pour 9 ans de location, calculée sur le prix d'acquisition du bien retenu dans la limite de 300.000 €. Faire un investissement immobilier présente des risques. Tout décalage dans la signature de l'acquisition et/ou dans le calendrier de livraison est susceptible d'entraîner la perte du bénéfice de la réduction d'impôt. Cette réduction d'impôt est prise en compte pour le calcul du plafonnement global de certains avantages fiscaux visés à l'article 200-0 A du CGI. Conditions d'application sur Inc.fr. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques. Consultez le site jardinsdulac.immo pour en savoir plus.

QUARTIER COLLONGES / SAINTE-HÉLÈNE

LE CONSEIL CITOYEN EST RELANÇÉ !

Avec le Conseil citoyen, Thonon Agglomération entend offrir aux habitants un espace de parole et d'échange autour de la vie du quartier. Il pourra également émettre des avis sur les projets d'aménagement et d'animation à venir.



Réception du Conseil citoyen et des Adultes-relais à l'Hôtel de Ville, le vendredi 17 décembre dernier, en présence de Monsieur le Sous-Préfet

Officiellement installé depuis le 21 octobre, le Conseil citoyen se compose d'un collège d'habitants (13 personnes issues des quartiers de Collonges et de Sainte-Hélène) et d'un collège d'associations et d'acteurs locaux (Action durable sociale et culturelle - ADSC, les bailleurs sociaux Halpades et Léman Habitat).

« Il ne s'agit pas simplement d'une instance consultative, mais d'un acteur du contrat de ville qui, une fois installé et actif, participe à sa mise en œuvre et à la conduite de projets sur le quartier », explique Gérard Bastian, vice-président de Thonon Agglomération en charge de la cohésion des territoires.

Les membres du Conseil citoyen sont donc invités à initier et à mener des projets jusqu'à leur concrétisation. Des groupes de travail vont se mettre progressivement en place pour œuvrer sur des thématiques concrètes : la propreté, les relations avec les bailleurs, l'animation ou encore la jeunesse... Ils deviendront également un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics dès lors qu'il sera question de leur quartier.

NOUVEAU



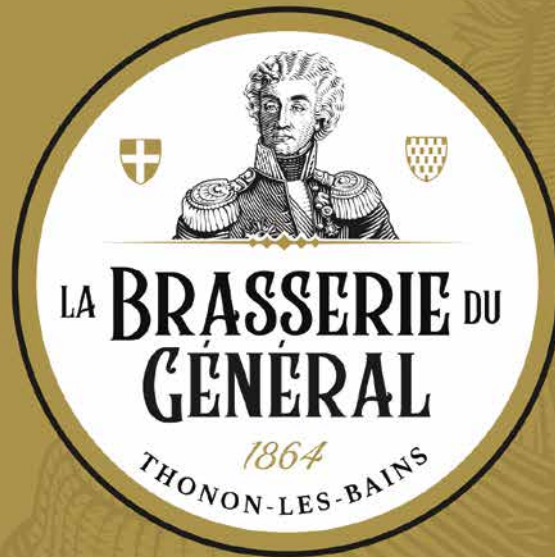
Payez vos factures d'eau sur mesdemarches.thononagglo.fr

Vous pouvez désormais vous acquitter de vos factures d'eau et d'assainissement sur le portail : « mesdemarches.thononagglo.fr » récemment mis en ligne.

Connectez-vous sans attendre et profitez de ce nouveau service pratique, rapide et sécurisé.

Progressivement, ce portail va grandir et de nouvelles démarches vous seront proposées (gestion des déchets, urbanisme, mobilité, services à la personne...).

Vous souhaitez transmettre une demande à Thonon Agglomération ou réaliser une démarche en ligne ? Ayez le réflexe « mesdemarches.thononagglo.fr » et sollicitez les services de l'agglomération en toute simplicité !



BIENVENUE À THONON

LEGENERAL.COM

LE CIRCUIT VERT



Doux pour
l'environnement



SANS
EMBALLAGE
JETABLE



Concocté
en Haute-Savoie

ZONE COMMERCIALE ANTHY/MARCLAZ
4 CH. DE MARCLAZ-DESSUS 74200 THONON-LES-BAINS

VOS COURSES 0 DÉCHET
1 CONTENANT RAMENÉ = 0,10€



EN 1 CLIC



EN DRIVE



PRÊTES EN 2 H

-10% AVEC LE CODE "BIENVENU10"

WWW.LECIRCUITVERT.COM

MAJORITÉ MUNICIPALE

THONON À L'HONNEUR

Avant de s'éclipser, 2021 aura brillé de mille feux à Thonon.

Concrétisation d'un projet de campagne défendu de longue date, les Féériques® ont su gagner leur public, dès la première édition, avec près de 300 000 visiteurs en un mois. Du jamais vu à Thonon !

Conçu et réalisé avec l'Office de Tourisme, le marché de Noël de Thonon a immédiatement été classé parmi les dix plus beaux de France par le journal Le Figaro, avant d'être présenté au 20 heures de France Télévisions. Qu'espérer de mieux pour assurer la promotion de notre territoire ?!

Ce succès est avant tout celui de ceux qui ont œuvré sans relâche, durant plusieurs semaines, pour que la magie de Noël opère sur le Belvédère ; un lieu qui rend ce marché si unique.

Mais c'est aussi une opération économique assumée qui aura généré près d'un million d'euros de chiffre d'affaires ; ce à quoi s'ajoutent les retombées indirectes pour nos commerçants ayant su prolonger la féerie de Noël jusque dans leurs établissements.

2022 EN LIGNE DE MIRE

Comme nous l'avons déjà exposé, l'événementiel est le bras armé de notre politique en ce début de mandat, car c'est un levier efficace pour améliorer l'image de notre ville et la rendre plus attractive.

C'est pourquoi nous travaillons déjà à de nouvelles manifestations qui vont accroître la notoriété de Thonon en la faisant rayonner bien au-delà de ses frontières.

On pense, en particulier, au premier festival de jeux vidéo du Léman, ce printemps, avec 7 jeux parmi les plus populaires, près de 1 000 joueurs et tout un village d'exposants ; sans oublier les influenceurs les plus en vogue du secteur et des actions de sensibilisation auprès du jeune public et des familles.

Suivra, cet été, une étape de la tournée française du Festival international des sports extrêmes (FISE) pour les amateurs de sensations fortes à BMX, skateboard ou trottinette.

Une manière de réveiller la belle endormie en l'inscrivant résolument dans la modernité...

Agir ensemble pour Réussir Thonon.

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE

JEAN-BAPTISTE BAUD

2022 : RASSEMBLÉS ET SOLIDAIRES

L'année 2022 débute difficilement. La crise sanitaire impacte durement nos soignants, nos hôpitaux, nos écoles, nos entreprises et l'ensemble de nos concitoyens. Loin de la division, c'est bien le rassemblement et la solidarité que nous prônons pour faire face à ces épreuves.

En 2021, nous avons obtenu des avancées importantes relatives à des propositions que nous défendons depuis le début du mandat : le développement d'un plan de mobilité douce et de pistes cyclables est enfin à l'ordre du jour et les premiers budgets participatifs ont été lancés.

Cependant, nous avons observé un certain déséquilibre dans les projets de la municipalité. Près d'un million d'euros a été investi pour le marché de Noël, qui a d'ailleurs été une belle réussite. Mais dans le même temps, la Ville a économisé 360 000 € en fermant l'espace Grangette où étaient organisées des activités socioculturelles.

Monsieur le Maire, lors de l'examen du budget, a une nouvelle fois

refusé notre proposition de création d'un centre de santé municipal défendant que nous avons « encore le temps » ! Enfin, le maintien de l'accueil de jour pour les plus démunis patine car il manque 30 000 €...

Comme si Thonon ne pouvait pas agir à la fois pour l'animation, la « vitrine », mais aussi pour le social, les services à la population, la culture ! Un reportage diffusé sur France 2 en décembre est assez symptomatique. Il présente notre ville seulement sous l'angle d'une « ville riche », capable d'organiser un marché de Noël tout en splendeur. Cela est finalement assez réducteur et ne représente pas le quotidien de nombreux Thononais. Nous pensons que Thonon doit être beaucoup plus que cela : une ville moderne caractérisée par la qualité de vie, le développement durable, l'inclusion, l'innovation... Une ville projetée vers l'avenir.

En 2022, vous pouvez compter sur nous pour continuer à défendre nos propositions. *Nouvelle Ère* vous souhaite une excellente année 2022 !

OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON

FRANCK DALIBARD

BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2022

Toute l'équipe de *j'aime Thonon* vous souhaite une excellente année riche en projets, idées et échanges constructifs.

Une année vient de s'écouler dans notre belle ville de Thonon-les-Bains avec un très agréable marché de Noël au bord de notre cher Léman.

Une nouvelle année commence avec la mise en place de projets imposés par l'équipe municipale : certains sont intéressants pour notre ville, d'autres nous semblent inadaptés à la ville de demain. Au-delà de ces projets imposés sans concertation, nous déplorons le manque total de vision à moyen-long terme pour notre ville (l'écologie, la santé, l'éducation, la jeunesse, les seniors, l'économie, etc.).

Nous continuerons donc à exiger le dialogue avec l'équipe en place dans le respect du débat démocratique afin d'échanger sur tous les sujets primordiaux pour les Thononais. Nous ne changerons pas sur notre idée du respect, de la politesse et de l'échange constructif.

Nous ne sommes pas des élus « professionnels », capables de se

présenter à chaque élection pour satisfaire une carrière politique en fin de vie. Nous ne nous nourrissons pas de notre passé politique, du mécontentement populaire pour s'opposer au Maire. Nous sommes aux côtés des Thononais de droite, de gauche, du centre et des écologistes afin de cocréer avec eux la ville dont nous avons besoin pour nos grands-parents, nos parents et nos enfants.

J'aime Thonon et Franck Dalibard relanceront à partir de début février les ateliers-rencontres auprès de la population. Ils auront lieu tous les deux mois dans les différents quartiers de Thonon. Nous essaierons, grâce à vos idées, de faire évoluer les projets d'une mairie autoritariste.

Nous nous battons pour faire comprendre à Monsieur le Maire qu'ensemble nous sommes beaucoup plus forts et créatifs que tout seul.

Vous souhaitez nous faire part de vos idées, de vos interrogations, recevoir les dates de nos ateliers, contactez-nous par mail : jaimethonon@gmail.com

ART CONTEMPORAIN

SINGULARITÉS PLURIELLES

Pour son exposition d'hiver, La chapelle - espace d'art contemporain réunit 4 artistes. Entre dessins, sculptures, photographies et installations monumentales, les singularités se mêlent et s'accordent pour l'occasion au pluriel. Présentation par Philippe Piguet, commissaire d'exposition.



Raphaëlle Peria. Zoochantus, 2020. Grattage sur photographie 30 x 40 cm

QUI SONT CES ARTISTES ? POURQUOI LES AVOIR RÉUNIES À LA CHAPELLE ?

Ce sont quatre artistes femmes dont le travail s'est fait remarquer depuis plus ou moins une dizaine d'années. Si chacune opère sur des champs iconographiques et techniques très différents, elles sont toutes animées par les préoccupations de leur époque, qu'il s'agisse de nature, d'espace, d'environnement ou d'urbanité. Leur réunion est résolument subjective, pour le pur plaisir des yeux et de l'esprit.

COMMENT LEURS ŒUVRES, AUSSI SINGULIÈRES SOIENT-ELLES, SE COMPLÈTENT-ELLES ?

Elles se complètent par leurs différences et cette incroyable richesse d'invention plastique dont elles témoignent. L'unité dans la diversité, c'est la marque d'une époque et d'une production artistique qui refuse de se laisser enfermée dans des catégories. Le monde est une communauté d'individualités plurielles et l'art contemporain en est l'un des vecteurs les plus dynamiques.

PARC THERMAL

Le Musée du Chablais s'expose hors-les-murs

Pendant sa fermeture hivernale, retrouvez une sélection de 29 objets des collections du Musée, exposée sous forme de reproduction photographique sur les grilles du parc thermal.

Cette exposition fait écho au nouveau parcours permanent du musée du Chablais, intitulé *Sauts dans le temps, 7 000 ans d'histoire(s) du Chablais*, inauguré en mai 2021. Elle met en lumière la diversité des 10 000 objets exposés ou conservés en réserves.

« Cette présence dans l'espace urbain est une belle occasion de toucher tous les publics et de faire découvrir aux promeneurs les richesses du patrimoine thononais ; tout en offrant une nouvelle expérience aux visiteurs en cœur de ville », souligne Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture.



© D.R.

i EXPOSITION « SINGULARITÉS PLURIELLES »

Azul Andréa, Eva Jospin, Raphaëlle Peria, Christelle Téa.

Jusqu'au 12 mars 2022

La chapelle - espace d'art contemporain

Entrée libre

Du mardi au samedi (sauf le jeudi) de 14h30 à 18h

Parallèlement à cette exposition, l'équipe de La chapelle, en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Thonon Agglomération, propose aux lycées de Thonon une exposition *Art et Écologie*. Empruntées à l'Artothèque-médiathèque Bonlieu à Annecy, ces œuvres ont pour but de sensibiliser les élèves aux questions de l'écologie ainsi qu'aux formes plastiques et expressions poétiques des artistes sur ce sujet. Plus largement, cette exposition fait le lien avec l'événement *La Transition en Action(s)* prévu à Thonon le 26 mars 2022. À cette occasion, des réalisations d'élèves seront présentées à l'espace Les Ursules.

FESTIVAL « L'ART DANS LA RUE »

PARTICIPEZ À LA 3^E ÉDITION



Caroline Dahyot est l'artiste invitée de la 3^e édition du festival « L'art dans la rue »

© Le nouveau cycle, 2021, Caroline Dahyot

La ville de Thonon lance la 3^e édition de son festival « L'art dans la rue ». Cette année, 90 toiles (soit 20 de plus que l'année passée) seront exposées dans le centre-ville. Artistes thononais en herbe, amateurs ou professionnels, sont invités à retirer gratuitement leur toile le 4 mars prochain, auprès de Thonon Événements (impasse du Bastion).

Artistes plasticiens, graphistes, artistes street art, exprimez-vous en grand format ! La Ville met à votre disposition 90 toiles de coton de 1,60 m x 2 m pour affirmer votre créativité. Le thème de l'édition 2022 s'inspire du poème « l'invitation au voyage » de Charles Baudelaire. Les créations sont à retourner les 6 et 7 avril. Elles seront ensuite exposées dans les rues de Thonon du 7 mai au 11 juin 2022.

PÔLE CULTUREL

Miniaturesque

C'est la nouvelle exposition qui sera présentée au Forum du Pôle culturel de la Visitation, du 4 février au 29 mars : une série de photographies mettant en scène de petites figurines dans l'espace urbain.

Cette exposition itinérante proposée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Haute-Savoie (CAUE 74) est consacrée à Slinkachu. Cet artiste anglais bricole et peint de petites figurines destinées au modélisme ferroviaire qu'il met ensuite en scène dans l'espace urbain, avec les objets et les débris qu'il trouve. Une fois installées, les mini-scénettes sont laissées à la surprise des visiteurs, permettant à chacun de s'inventer une histoire.

LES ÉLÈVES À L'ESSAI

Après avoir visité cette exposition dans le cadre des Parcours culturels thononais, les élèves de 8 classes élémentaires de la Grangette et du Morillon réaliseront leurs propres mises en scène, à partir de thématiques choisies par leurs enseignants.

Ils pourront ainsi aborder les notions d'échelle, les techniques pour réussir leur photographie, sans oublier la place de la nature dans nos vies et dans notre ville.



Paradise

© Slinkachu

| Rendez-vous |



Spectacle gourmand à l'occasion du festival de la gastronomie Toques en Chablais® (novembre 2021)

© Jyhell Photographe

ÉVÉNEMENTS

ÇA BOUGE À THONON !

Plusieurs grands événements ont déjà vu le jour en 2021. Organisés tout au long de l'année, ils ont rassemblé et séduit un public nombreux. 2022 s'annonce tout aussi riche, si ce n'est plus !

La ville de Thonon affirme plus que jamais son objectif de renforcer l'attractivité de notre territoire en s'appuyant sur des événements à forte notoriété. Les rendez-vous des Toques en Chablais®, du festival « L'art dans la rue » ou encore des Féériques®, forts de leur succès, s'inscrivent désormais dans le paysage thononais.

LES NOUVEAUTÉS 2022

Plusieurs grands événements inédits sont prévus dès ce printemps, dont certains auront une portée internationale. Une compétition E-sport réunissant les meilleurs joueurs de la discipline, français et internationaux (29 avril au 1^{er} mai), le printemps des coquelicots, l'événement qui fera la part belle aux acteurs locaux engagés dans la transition écologique (21 et 22 mai), ou encore le festival international des sports extrêmes (FISE) rassemblant en ville les passionnés de roller, skateboard et BMX (13 au 15 août) sont autant de grands rendez-vous qui inscriront Thonon dans une dynamique événementielle tournée vers la jeunesse, le sport et les technologies.

Sans oublier l'ambition première de la Ville : porter sa candidature pour accueillir une étape du Tour de France. Pour cela, elle renouvelle sa cyclosportive (14 et 15 mai) qui a réuni plus de 650 coureurs lors de sa première édition en 2021, et accueillera également une étape du Tour de l'Avenir (23 et 24 août) qui rassemble les plus talentueux jeunes cyclistes issus de 30 nationalités différentes.

VIDÉO YOUTUBE

Thonon vue par Lorànt Deutsch

À *Toute Berzingue* de Lorànt Deutsch, c'est l'histoire des plus grandes villes de France en 5 minutes chrono ! Une manière simple et rapide de découvrir nos régions, nos villes et notre histoire.

Lors de son passage à la Maison des Arts, en octobre dernier, pour son spectacle *Romanesque*, l'artiste en a profité pour réaliser une nouvelle vidéo sur le patrimoine de notre ville. À découvrir, sans plus attendre, sur sa page YouTube : **À Toute Berzingue ! Lorànt Deutsch.**



© L.deutsch © D.R.

Déjà plus de
66 050 vues



© Alain Dubouloz

MÉDIATHÈQUE

DIS-MOI DIX MOTS QUI (D)'ÉTONNENT !

Le ministère de la Culture nous invite à fêter les mots de la langue française. Voici ceux sélectionnés pour cette édition 2022.

« Décalé, ébaudi, médusé, saperlipopette, farcer, kaï, divulgâcher, tintamarre, époustouflant, pince-moi. » Le ton est donné et ça détonne ! Pour l'occasion, la médiathèque chamboule sa programmation pour vous proposer des activités ludiques et originales.

DEUX TEMPS FORTS

Mercredi 16 mars, venez écouter des histoires (pour les 3-6 ans), une sélection de musiques (pour les ados-adultes) ou encore participer à des jeux d'écriture (tout public). Mots croisés, mots masqués, mots squatteurs, mots contraires : toutes les occasions sont bonnes pour jouer avec les mots.

Et le samedi 19, venez présenter vos coups de cœur littéraires, avec un challenge : utiliser l'un des dix mots de la sélection. Alors cap ou pas cap ?

i DU 15 AU 19 MARS 2022
Dis-moi dix mots à la médiathèque
Programme complet disponible
sur mediatheque.ville-thonon.fr

DIM. 27 MARS



La Matagasse revient !

Après 4 ans d'attente, 2022 signe le grand retour de la Matagasse* ! Sortez vos marteaux, pinceaux et visseuses pour préparer votre plus beau char et défiler dans les rues de Thonon. N'hésitez pas à rejoindre ce joyeux cortège à pied, en trottinette, en vélo ou en tout autre objet délirant non identifié !

**Sous réserve des conditions sanitaires et des consignes gouvernementales.*



© D.R.

DECATHLON

PUBLIER

3500 m² DÉDIÉS AU SPORT !

40 collaborateurs à votre service, pour vous conseiller du lundi au samedi de 9H à 19H30 l'hiver, et jusqu'à 20h l'été.

RUE DES VIGNES ROUGES - PUBLIER

kreature.fr - performance-adviser.com



RÉSIDENCE
BALCONIA

NOUVEAU À THONON-LES-BAINS

Votre 2 pièces
avec garage !
143 000 €



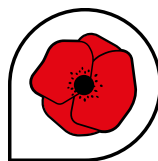
INFORMATIONS

04 50 88 26 26

WWW.HALPADES.FR



*Type 2 - 52 m² - lot 2101 avec garage - illustration d'artiste - Document non contractuel.
Accession sociale soumise aux conditions de plafonds de ressources PLS. Taux de TVA réduit à 5,5% ; modifications réglementaires de ce taux automatiquement répercutées sur prix de vente.
Possibilité PSLA : Prêt Social Location-Accession. Sous réserve de stock disponible.



© D.R.

LA PROTECTION DE NOS RESSOURCES DÉVELOPPER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les prix de l'énergie s'envolent et pèsent sur le budget des Français. Le développement des énergies renouvelables apparait donc, plus que jamais, comme un enjeu essentiel de la transition écologique. Aujourd'hui, quelles sont les actions concrètes qui sont mises en place sur notre territoire ?

MISER SUR L'HYDROÉLECTRICITÉ

Le groupement d'entreprises DEXHY et GEG-ENER, spécialisées dans le développement et l'exploitation de centrales hydroélectriques, est lauréat d'un appel à candidatures lancé par la ville de Thonon pour l'implantation d'une micro-centrale hydroélectrique sur le seuil de la Dranse à Vongy. « L'objectif est de valoriser les débits de la Dranse situés juste à l'aval du pont routier qui relie la ville de Thonon à celle de Publier », explique Emily Groppi, adjointe au Maire en charge de la transition écologique. Avant de préciser : « L'installation ne créera aucun obstacle à l'écoulement d'eau. Elle améliorera au contraire la continuité écologique tout en maintenant et confortant la passe à poissons existante. » Les travaux seront réalisés conjointement avec le Syndicat d'aménagement du Chablais (SIAC) qui prévoit de renforcer le seuil de Vongy dans le cadre de son projet de restauration éco-morphologique de la basse Dranse.

UNE PRODUCTION ÉQUIVALENTE À LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DE 10 % DE LA POPULATION THONONAISE

Parfaitement intégrée dans son environnement, la micro-centrale permettra de produire localement de l'énergie décarbonée et ainsi de lutter contre les dérèglements climatiques. Elle évitera l'émission de 1 600 tonnes de CO₂ par an*. L'énergie annuellement produite sera équivalente à la consommation électrique d'environ 10 % de la population thononaise. À titre de comparaison, c'est « la consommation d'une voiture électrique ayant parcouru 32 millions de kilomètres », conclut Emily Groppi.

*En comparaison du taux moyen d'émission de dioxyde de carbone pour la production d'électricité en Europe (source : Ministère de l'écologie et du développement durable)

LE CHIFFRE



1 500
m² de panneaux
photovoltaïques

Installés depuis 2015 sur le toit de la Maison des sports, ils ont permis en 2020 de produire 101 MWh d'électricité, vendus intégralement à EDF pour alimenter le réseau en électricité verte.

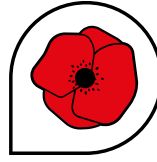
CHABLAIS

Un nouvel acteur engagé sur le territoire

La société locale Chabl'Energies, membre de l'association des centrales villageoises, a été créée à l'automne dernier dans le but de développer les énergies renouvelables sur le territoire chablaisien, en partenariat avec Thonon Agglomération et l'association Innovales. Chabl'Energies se compose de citoyens bénévoles et motivés qui acceptent d'investir pour développer notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur des propriétés publiques ou privées.

Dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) voté par l'agglomération, l'objectif de production d'électricité photovoltaïque est fixé à 33 GWh d'ici 2030 (contre 3 MWh de production actuelle), ce qui représente 2 % de la consommation du Chablais.

i <https://chabl.energies.centralesvillageoises.fr>



ACHAT GROUPE D'ÉNERGIE

Infos aux souscripteurs

Les prix de l'énergie ont fortement augmenté ces derniers mois. Ils atteignent aujourd'hui des niveaux jamais vus (supérieurs à ceux de la crise de 2008). L'offre groupée proposée par la Ville aux Thononais en décembre 2020 a permis de protéger ceux l'ayant souscrite des hausses de prix, mais elle ne portait que sur l'année 2021 pour le gaz et elle s'achèvera fin 2022 pour l'électricité. Aussi, la Ville et son agglomération travaillent actuellement pour proposer une nouvelle offre groupée d'achat d'énergie qui permettra à ses 90 000 habitants de réduire leur facture.

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Réduction des consommations d'énergie

Depuis 2014, un contrat de performance énergétique (CPE) a permis de réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments municipaux. Les anciennes chaudières à gaz et au fioul ont été remplacées par des chaudières à condensation plus performantes. De même, une gestion technique centralisée des chaudières a été mise en place.

En 2022, le CPE arrivera à son terme. La Ville étudie donc actuellement la mise en place d'un nouveau contrat, avec comme objectif la réduction des consommations d'énergie de 40 % d'ici 2030 (par rapport à 2010) pour les bâtiments d'au moins 1 000 m².



ÉCLAIRAGE NOCTURNE

DES SOLUTIONS INNOVANTES

En partenariat avec l'entreprise locale Art Béton Lumineux, la Commune va tester un système lumineux sobre et novateur, constitué de dalles et bornes en béton et gravillons phosphorescents, équipées d'éclairage LEDS : un système qui fonctionne entièrement de manière autonome grâce à un panneau solaire et une batterie qui stocke l'électricité le jour et la redistribue la nuit. Dans un premier temps, les deux côtés du tunnel de franchissement souterrain de l'avenue de la Dame seront équipés. Le coût d'installation, qui n'engendrera aucune consommation d'énergie, est estimé à 17 000 €.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Ayez le bon réflexe !

Pour réduire votre consommation et donc vos factures d'énergie, au quotidien, veillez à :

- Éteindre la lumière quand vous quittez une pièce.
- Utiliser des ampoules basse consommation pour les éclairages intérieurs, à dépoussiérer régulièrement.
- Baisser votre chauffage, fermer vos volets et éteindre vos appareils en veille, la nuit et quand vous vous absentez.
- Régler votre chauffage sur des températures plus basses (tout en restant confortables !) en journée (chauffer, par exemple, à 19°C au lieu de 20°C permet de réduire de 7 % la consommation d'énergie).

- Privilégier une douche plutôt qu'un bain.
- Choisir des électroménagers économes.

Vous souhaitez des conseils et des solutions pour la rénovation énergétique de votre logement ? Consultez la plateforme Regenero. Une permanence est assurée chaque 2^e vendredi du mois, de 13h30 à 16h30, à l'espace Tully (sur rendez-vous).

i Service public REGENERO
Tél. 04 56 19 19 19
www.regenero.fr



PROCHAINEMENT
THONON LES BAINS



RÉSIDENCE DE STANDING DU T2 AU T4

Balcons, terrasses ou jardins pour chaque appartement

ÉPURE
THONON - LES - BAINS

CONTACTEZ- NOUS !

BATI SAVOIE LÉMAN

BÂTISSEURS D'AVENIR

04 78 62 02 00

contact@batisavoieleman.fr

BARNES

LÉMAN MAGAZINE

N° 2

DÉCOUVREZ LE
LÉMAN MAGAZINE N°2

• THONON-LES-BAINS •
INTERVIEW LAURENT ROUSSIN
• PORT RIPAILLE •



BARNES Léman | www.barnes-leman.com

1, place du port 74500 Evian-les-Bains

2, square Aristide Briand 74200 Thonon-les-Bains

+33 (0)7 55 54 65 32 | leman@barnes-international.com